



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent trentième session

22-26 mars 2021

**Intégration de l'approche «Une seule santé» dans les activités de la FAO
relatives aux zoonoses et à la résistance aux antimicrobiens**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Keith Sumption

Vétérinaire en chef

tél.: +39 06570 55528

Courriel: Keith.Sumption@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org

RÉSUMÉ

- À sa cent-vingt-neuvième session, le Comité du programme a demandé qu'un point sur l'intégration de l'approche «Une seule santé» dans les activités de la FAO relatives aux zoonoses et à la résistance aux antimicrobiens soit inscrit à l'ordre du jour de sa cent trentième session.
- Le présent document résume les principaux éléments définissant l'approche «Une seule santé» mise en œuvre par la FAO et ses partenaires de l'Alliance tripartite, et recense les incidences des zoonoses sur les conditions de vie, notamment des populations rurales, et les incidences des maladies des animaux et des végétaux ainsi que des maladies d'origine alimentaire sur la sécurité alimentaire et le commerce.
- La FAO s'appuie sur une solide architecture institutionnelle interne et la collaboration étroite qu'elle entretient de longue date avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour prévenir, détecter, endiguer et gérer les zoonoses et les maladies animales ainsi que les incidents concernant la sécurité alimentaire. Pendant 15 ans, la FAO a mis en œuvre, avec l'appui de partenaires fournisseurs de ressources, le plus important programme mondial de développement relatif à la santé animale, dont l'objectif est d'appuyer le renforcement de la capacité des services vétérinaires nationaux à prévenir, à détecter, à contrôler et à endiguer les zoonoses et la résistance aux antimicrobiens dans le cadre d'une approche «Une seule santé».
- Forte de cette expérience et de ses capacités institutionnelles, la FAO doit maintenant amplifier ses activités «Une seule santé» et elle propose de placer au rang des domaines d'action prioritaires définis dans son Cadre stratégique pour 2022-2031 un programme «Une seule santé» tout en appliquant cette approche à tous les autres domaines d'action pertinents contribuant aux «Quatre améliorations».
- La pandémie de covid-19 a clairement démontré qu'il fallait enfin accorder une plus grande attention à cette question pour prévenir de nouveaux débordements des réservoirs animaux. Lors de l'élaboration du Cadre stratégique pour 2022-2031, il convient de se pencher sur la définition de cibles à long terme relatives à la prévention des pandémies de zoonoses, et établir la feuille de route fixant les résultats intermédiaires «Une seule santé» à obtenir pour atteindre ces cibles, ainsi que le programme que la FAO devra mener au sein d'une plus vaste coalition de partenaires pour fournir le soutien nécessaire.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité du Programme est invité à examiner le présent document et à donner les indications qu'il jugera utiles.

Projet d'avis

Le Comité:

- **a pris bonne note de l'importance que revêtaient la prévention et le contrôle des zoonoses et de la résistance aux antimicrobiens pour la réalisation des objectifs de la FAO et des objectifs de développement durable;**
- **s'est félicité des progrès accomplis par la FAO s'agissant d'intégrer son approche «Une seule santé» dans les activités du programme de travail relatives aux zoonoses et à la résistance aux antimicrobiens, et de la prise en compte des observations formulées par le Comité du Programme à ses cent-vingt-huitième et cent-vingt-neuvième sessions;**

- a encouragé la FAO à suivre les recommandations de ses comités techniques pour intégrer l'approche «Une seule santé» dans ses activités;
- a souligné que l'interface entre science et politique était importante pour l'élaboration d'indications visant à aider les pays à améliorer la sécurité sanitaire et à réduire les menaces de zoonoses et de résistance aux antimicrobiens, et a invité la FAO à faire office, dans les domaines relevant de son mandat, de plateforme de consultation scientifique et politique sur la prévention des pandémies de zoonoses;
- a demandé à la FAO d'intensifier les travaux en cours visant à prévenir les futures pandémies de zoonoses dans le cadre de l'approche «Une seule santé»;
- a souligné l'importance de la collaboration et des partenariats établis avec l'OMS, l'OIE et d'autres, aux niveaux mondial, régional et national, et a encouragé la mise en place d'une démarche commune d'élaboration de programmes et de concepts grâce à l'organisation de réunions conjointes des organisations;
- a demandé que l'Alliance tripartite (FAO/OMS/OIE) et d'autres élaborent conjointement une stratégie et un plan d'action pour la prévention des futures pandémies de zoonoses dans le cadre de l'approche «Une seule santé»;
- a encouragé la FAO à continuer de prendre en considération les liens et les synergies existant entre les systèmes relatifs à la santé des plantes, des animaux (domestiques et sauvages), des êtres humains et de l'environnement, pour élaborer son programme;
- a accueilli avec satisfaction le fait que l'approche «Une seule santé» soit placée au rang des domaines d'action prioritaires du Programme dans le Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031, et a demandé que l'approche «Une seule santé» soit appliquée à tous les domaines d'action prioritaires du Programme pertinents.

I. Introduction

1. L'approche «Une seule santé» est une approche intégrée qui tient compte des relations d'interdépendance fondamentales existant entre la santé des êtres humains, celle des animaux et celle de l'environnement, et qui promeut en conséquence le recours à une collaboration intersectorielle pluridisciplinaire pour concevoir et mettre en œuvre des programmes, des politiques, des lois et des travaux de recherche permettant d'obtenir de meilleurs résultats dans le domaine de la santé. Elle tient compte du fait que pour obtenir une amélioration durable en matière de santé humaine, il faut impérativement s'attaquer aux facteurs de transmission des maladies à l'interface êtres humains-animaux-écosystèmes et travailler dans le cadre d'une approche concertée.
2. L'approche «Une seule santé» représente une approche globale permettant de traiter des problèmes complexes, notamment en lien avec la sécurité sanitaire des aliments et de l'eau, la prévention et le contrôle des zoonoses et la résistance aux antimicrobiens, qui font peser un fardeau énorme sur la santé humaine, et ce, avant même le déclenchement de la pandémie de covid-19. La part des maladies entériques d'origine alimentaire ou hydrique dans la charge de morbidité globale, mesurée en pertes d'années de vie corrigées du facteur invalidité (AVCI), est aussi importante que celles des trois grandes causes de maladies (VIH, paludisme et tuberculose) et les zoonoses représentent une proportion non négligeable (plus de 11 millions d'AVCI¹) des infections entériques et sont une cause de la tuberculose.
3. Trois nouvelles maladies infectieuses émergentes chez les humains sur quatre sont des zoonoses et, globalement, 60 pour cent de l'ensemble des maladies infectieuses humaines ont pour origine une zoonose. Cinq des six situations d'urgence de santé publique de portée internationale déclarées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) depuis 2007, sont liées à des virus de zoonoses qui ne sont devenus des menaces pour la santé humaine qu'au cours des 50 dernières années.
4. Contrairement aux pandémies de zoonoses déclenchant des situations d'urgence, la plupart des zoonoses sont endémiques et touchent principalement des populations pauvres, en particulier dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, ne mobilisant guère l'attention et ne suscitant guère de réaction à l'échelle internationale, alors qu'elles ont des incidences lourdes sur la santé humaine et la santé animale et sur l'économie.
5. Compte tenu des incidences des zoonoses sur les conditions de vie, notamment des populations rurales, et des incidences des maladies des animaux et des plantes sur la sécurité alimentaire et le commerce, les actions menées pour lutter contre ces maladies dans le cadre de l'approche «Une seule santé» sont cohérentes avec l'objectif *d'élever le niveau de nutrition et les conditions de vie des populations [...]; d'améliorer le rendement de la production et l'efficacité de la répartition de tous les produits alimentaires et agricoles; d'améliorer la condition des populations rurales* (Textes fondamentaux de la FAO²).
6. Les retombées mondiales de la pandémie de covid-19, une crise de santé publique causée par un virus d'origine animale, et la réponse qui a été donnée, mettent en lumière l'énormité du problème que soulève la lutte contre les infections émergentes lorsque celles-ci sont facilement transmissibles chez les animaux ou les êtres humains. Compte tenu de la diversité biologique des menaces de zoonoses et des facteurs environnementaux de la transmission, la santé des écosystèmes semble revêtir une importance critique pour la santé globale ainsi que pour la santé de la planète («Un monde, une santé»).
7. Bien avant que l'expression «Une seule santé» devienne populaire, une approche systémique a été employée pour évaluer les menaces pesant sur la sécurité sanitaire des aliments et y faire face. L'atout de la FAO et le rôle moteur qu'elle joue de longue date dans l'approche «Une seule santé» sont notamment liés à ses activités dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments. Depuis les années 1950, la FAO rassemble, en collaboration avec l'OMS, des experts de différentes disciplines

¹ https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/199350/9789241565165_eng.pdf?sequence=1.

² www.fao.org/3/K8024F/K8024F.pdf.

pour traiter les dangers relatifs à la sécurité sanitaire des aliments en se plaçant dans une perspective globale³. Depuis lors, le Codex a élaboré à l'intention des gouvernements un certain nombre d'indications qui relèvent du spectre couvert par l'approche «Une seule santé», comme l'alimentation animale et la résistance aux antimicrobiens. La FAO continue à employer, en collaboration avec d'autres organisations des Nations Unies et divers partenaires, l'approche «Une seule santé» pour évaluer les incidences des problèmes émergents concernant la sécurité sanitaire des aliments et concevoir des solutions pluridisciplinaires globales afin d'atténuer les risques potentiels en la matière. Les travaux sur la sécurité sanitaire des aliments et la résistance aux antimicrobiens dans les contextes de l'environnement⁴, de la salubrité de l'eau à usage agricole⁵, du changement climatique⁶ et de la covid-19⁷ fournissent autant d'exemples d'activités récentes.

8. En outre, depuis 2005, les actions menées pour améliorer les systèmes de santé animale afin de contrôler les menaces de pandémies de zoonoses liées à la grippe d'origine animale dans le cadre d'une approche «Une seule santé» se développent rapidement, sur la base des accords tripartites établis avec l'OMS et l'OIE en 2010⁸ et du protocole d'accord tripartite de 2018⁹.

9. En juillet 2020, à sa cent soixante-quatrième session¹⁰, le Conseil de la FAO a approuvé la création du Centre mixte FAO/OMS (normes alimentaires du Codex, zoonoses et résistance aux antimicrobiens), chargé d'appuyer efficacement le partenariat tripartite (FAO/OMS/OIE) «Une seule santé» et son programme de travail et d'assurer la coordination effective des activités de la FAO relatives aux zoonoses et à la résistance aux antimicrobiens en veillant à ce que l'approche «Une seule santé» soit prise en compte dans l'ensemble des divisions, bureaux et centres de la FAO.

10. Outre ceux qui sont traités dans le présent document, d'autres domaines se prêtent à l'application de l'approche «Une seule santé», notamment: la mise en œuvre des politiques (concernant par exemple l'économie circulaire et les pertes et gaspillage de nourriture), le développement de l'agriculture dans les villes (agriculture urbaine, cité verte) et l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. L'approche «Une seule santé» offre des moyens d'évaluer et de gérer l'impact de l'évolution des systèmes alimentaires en tenant compte de la façon dont ces deux aspects sont touchés.

II. Sécurité sanitaire au niveau mondial et zoonoses

A. Améliorer la sécurité sanitaire au niveau mondial dans le cadre de l'approche «Une seule santé»

11. Estimant que la santé animale constituait le maillon faible du système sous-tendant la sécurité sanitaire au niveau mondial, la FAO a mis en œuvre pendant 15 ans, avec l'appui de partenaires fournisseurs de ressources, notamment l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), le plus important programme mondial en matière de santé animale, dans le but d'appuyer le renforcement de la capacité des services vétérinaires nationaux à prévenir, à détecter, à contrôler et à endiguer les zoonoses et la résistance aux antimicrobiens dans le cadre de l'approche «Une seule santé».

³ Le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires chargé des contaminants alimentaires et des résidus de médicaments vétérinaires; la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides; la Commission mixte FAO/OMS du Codex Alimentarius; les réunions conjointes d'experts FAO/OMS sur l'évaluation des risques microbiologiques.

⁴ <http://www.fao.org/3/ca6724en/ca6724en.pdf>.

⁵ <http://www.fao.org/documents/card/en/c/ca6062en>.

⁶ <http://www.fao.org/3/ca8185en/CA8185EN.pdf>.

⁷ <http://www.fao.org/3/ca8660fr/CA8660FR.pdf>.

⁸ Note conceptuelle de l'Alliance tripartite:

https://www.who.int/influenza/resources/documents/tripartite_concept_note_hanoi_042011_en.pdf?ua=1.

⁹ Protocole d'accord tripartite: <http://www.who.int/zoonoses/MoU-Tripartite-May-2018.pdf>.

¹⁰ <http://www.fao.org/3/nd238fr/nd238fr.pdf>.

12. Les projets menés en Asie et en Afrique ont permis de sensibiliser à l'utilité de l'approche «Une seule santé» et de mieux faire comprendre par les cadres et le personnel chargés de l'appliquer la répartition des rôles et des responsabilités entre les divers secteurs concernés. Le renforcement des capacités du personnel de laboratoire et de terrain, assuré au moyen de formations en cours de service, porte sur la surveillance, les analyses de laboratoire, la biosécurité et la conduite d'interventions «Une seule santé» en cas d'épidémie. En outre, des directives relatives à la communication intersectorielle élaborées au niveau des pays jouent un rôle essentiel en permettant au secteur de la santé animale d'être un partenaire solide de la mise en œuvre de l'approche.

13. Selon les conclusions de l'évaluation la plus récente de ce programme, sa poursuite revêt une importance capitale. Cependant, il faut l'amplifier et susciter un engagement plus important au niveau politique pour résoudre les problèmes en matière de participation nationale et de durabilité. L'approche «Une seule santé» doit être institutionnalisée et ne peut l'être que par une volonté politique aux niveaux national et régional.

14. Pour l'heure, il n'existe pas d'indicateur d'Objectif de développement durable (ODD) relatif à l'approche «Une seule santé», seule la cible d) de l'ODD 3, qui a trait au renforcement des capacités en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux est assortie d'indicateurs liés aux zoonoses et à la résistance aux antimicrobiens. L'absence d'indicateurs de ce type est susceptible de limiter l'intérêt des pays pour la mise en œuvre de l'approche.

15. La conduite d'évaluations externes conjointes est reconnue comme un outil permettant d'évaluer les capacités des pays en matière de sécurité sanitaire. Il contribue à la détermination des lacunes à prendre en compte lors de l'élaboration du plan d'action national et au suivi des progrès réalisés par le pays s'agissant de renforcer ses capacités en matière de sécurité sanitaire. La FAO s'emploie aujourd'hui à mettre au point un outil de suivi «Une seule santé» permettant d'évaluer les progrès accomplis en matière de mise en œuvre de l'approche et de recenser les faiblesses concernant son application.

16. Pour appuyer le développement de systèmes nationaux «Une seule santé» et favoriser l'harmonisation au niveau national, ainsi qu'entre les organisations, s'agissant de renforcer les capacités en la matière, la FAO a mis au point en collaboration avec l'OMS et l'OIE des ressources et des outils susceptibles d'aider les pays, notamment le Guide tripartite pour la gestion des zoonoses.

17. En outre, la FAO héberge la base de données FAOLEX, la plus importante base de données sur les législations agricoles, qui donne librement accès aux lois et politiques liées à l'approche «Une seule santé».

18. La santé des végétaux est également considérée comme une composante à part entière de l'approche «Une seule santé», et ce, pour plusieurs raisons et notamment l'emploi de produits antimicrobiens dans le contexte phytosanitaire. La FAO est l'hôte du Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux et elle élabore des directives et fournit un soutien en ce qui concerne l'emploi des produits antimicrobiens.

B. Intégration de l'approche «Une seule santé» dans les systèmes mondiaux d'alerte rapide et d'intervention en cas de zoonoses

19. Chaque jour, la FAO surveille les informations venues du monde entier concernant plus de 30 syndromes, y compris des données sur une série d'agents pathogènes de zoonoses et sur les infections émergentes et les faits préoccupants, au titre des services qu'elle rend aux pays et au système tripartite (Système mondial d'alerte précoce et de réponse pour les principales maladies animales y compris des zoonoses- GLEWS+) afin d'améliorer la préparation de la communauté internationale aux épidémies de zoonoses.

20. Cette plateforme permet de disposer au niveau international d'un système d'information et d'alerte rapide pour les maladies et, au moyen d'un mécanisme intersectoriel unique, de lancer rapidement des évaluations conjointes rigoureuses des risques, en vue de la formulation d'options de gestion des risques fondées sur l'approche «Une seule santé» en cas de problèmes sanitaires observés

à l'interface êtres humains-animaux-écosystèmes. Le système prévoit une surveillance et des alertes reposant sur l'observation des déclencheurs environnementaux de l'évolution des maladies. La situation d'urgence de 2018 liée à la fièvre de la vallée du Rift en Afrique de l'Est illustre la façon dont le lancement de l'alerte, la communication sur les risques et l'intervention rapide assurées par les différents partenaires ont permis de fournir un appui intersectoriel plus efficace pour contenir l'épidémie.

21. Grâce aux activités du Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN), la FAO appuie avec l'OMS l'échange rapide d'informations à travers les frontières et entre les partenaires lors des incidents liés à la sécurité sanitaire des aliments. Le Secrétariat du réseau INFOSAN a aidé ses près de 600 participants dans 190 États Membres en leur communiquant rapidement des informations utiles sur les incidents de dimension internationale relatifs à la sécurité sanitaire des aliments et en les aidant à se doter de capacités nationales, ou à les renforcer, pour être en mesure d'y faire face et de protéger leurs consommateurs.

22. S'agissant des situations d'urgence de grande ampleur concernant la santé animale qui exigent une mobilisation à l'échelle de l'ensemble du système humanitaire en raison de la gravité de leurs incidences, la FAO assure, par l'intermédiaire du Centre de gestion des urgences de santé animale, la coordination globale, y compris lorsqu'il s'agit d'épidémies de zoonoses. Le Centre de gestion des urgences de santé animale est capable d'établir la plateforme, de fournir les outils et d'assurer la coordination interinstitutions, qui sont nécessaires pour appuyer la préparation et l'intervention. Cette coordination résulte de la mise en place, décidée à l'issue de l'évaluation des risques, de groupes interinstitutions de coordination «Une seule santé» chargés de gérer l'incident.

C. Mise en œuvre de l'approche «Une seule santé» aux échelles régionale et nationale

23. Pour prévenir la propagation des maladies présentant un risque à l'échelle internationale, outre la nécessité évidente d'intervenir au niveau national, il convient de communiquer l'information sur l'épidémie rapidement et avec transparence. La plateforme «Une seule santé» est également utile au niveau des régions pour faire face aux grandes épidémies touchant plusieurs pays et, en général, la FAO appuie ces plateformes par l'intermédiaire des communautés économiques régionales ou des organisations régionales ou sous-régionales. Les partenaires régionaux tripartites jouent aussi un rôle essentiel dans l'établissement de dispositifs régionaux «Une seule santé» fondés sur les priorités convenues conjointement en ce qui concerne les maladies^{11,12,13}. Des activités de sensibilisation de haut niveau peuvent être menées dans le cadre de réunions ministérielles tenues avec les organisations régionales¹⁴. La FAO encourage en outre l'institutionnalisation et la mise en œuvre d'initiatives «Une seule santé» par les communautés économiques régionales, comme avec la création du Centre de coordination de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est pour la santé animale et les zoonoses¹⁵. Dans le cadre de la conférence et du forum sur l'approche «Une seule santé», la FAO appuie, en collaboration avec d'autres organisations internationales et régionales, les rassemblements techniques permettant aux pays de partager les informations et les expériences relatives aux activités «Une seule santé».

24. Au niveau des pays, la FAO a joué un rôle moteur en soutenant l'élaboration de plans d'action stratégiques «Une seule santé», avec la participation des parties prenantes concernées, pour simplifier le lancement d'interventions intersectorielles et institutionnelles, limiter autant que possible les activités redondantes et optimiser l'utilisation des ressources publiques s'agissant des zoonoses prioritaires sélectionnées conjointement par les parties prenantes. De plus, la FAO collabore étroitement avec d'autres partenaires internationaux pour aider les membres à définir, selon une approche multisectorielle, le degré de priorité des zoonoses endémiques et émergentes faisant peser

¹¹ <http://www.fao.org/asiapacific/news/detail-events/en/c/1366281/>

¹² <http://www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1195785/>

¹³ <http://www.fao.org/asiapacific/events/detail-events/en/c/1669>

¹⁴ <http://www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/452342/>

¹⁵ <http://www.fao.org/asiapacific/news/detail-events/en/c/445508/>

une menace majeure sur la santé publique¹⁶. Par ailleurs, la FAO apporte son appui aux rassemblements techniques permettant de partager les informations, ainsi que les expériences et les enseignements qui en sont tirés, et à la sensibilisation conduite à haut niveau pour assurer l'institutionnalisation. La FAO a contribué au renforcement des plateformes et des mécanismes de coordination «Une seule santé» dans 18 pays en Afrique et 11 pays en Asie.

25. Pour ce qui est des cadres nationaux de gouvernance, en fournissant une assistance juridique technique pour l'examen et la révision des cadres juridiques nationaux et régionaux dans tous les domaines de l'approche «Une seule santé» relevant des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, la FAO appuie l'élaboration de systèmes de gouvernance et de politiques «Une seule santé» intégrés. Depuis plus de 40 ans, la Sous-Division droit et développement du Bureau juridique de la FAO aide les pays de toutes les régions à passer au crible la législation ayant un lien avec l'approche «Une seule santé», notamment dans les domaines suivants: santé animale, sécurité sanitaire des aliments, santé des végétaux et protection de l'environnement.

D. Zoonoses prioritaires ciblées par l'approche «Une seule santé»

26. Grippe aviaire ou influenza aviaire. L'interface êtres humains-animaux-écosystèmes revêt une importance essentielle pour la gestion des virus de la grippe aviaire. La détection rapide des virus de grippe aviaire est fondamentale si l'on veut prendre les mesures de lutte en temps voulu. La FAO collabore avec les pays, les régions, les organismes partenaires, les centres de référence et les partenaires fournissant des ressources aux niveaux mondial, régional et national. Avec l'appui de donateurs, le Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières de la FAO contribue actuellement à la lutte menée contre la grippe aviaire dans plusieurs pays touchés, ou risquant de l'être, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique de l'Ouest et du Centre.

27. La rage et les trypanosomoses africaines sont les grandes maladies tropicales négligées qui ont des réservoirs animaux. La trypanosomose africaine est une maladie parasitaire qui menace le bétail et les populations humaines en Afrique subsaharienne. La FAO travaille depuis 24 ans avec l'OMS, l'Agence internationale de l'énergie atomique (IAEA) et l'Union africaine dans le cadre du Programme de lutte contre la trypanosomose africaine pour que le contrôle et l'élimination de la trypanosomose humaine africaine et de la trypanosomose animale africaine fassent l'objet d'une collaboration étroite.

28. La rage, qui fait partie des plus anciennes zoonoses reconnues comme telles, touche d'une manière disproportionnée les communautés les plus pauvres et les plus défavorisées. L'Alliance tripartite a publié, en collaboration avec l'Alliance mondiale contre la rage, la stratégie mondiale détaillée visant à ramener à zéro le nombre des décès humains dus à la rage d'origine canine d'ici à 2030, grâce à l'adoption de l'approche «Une seule santé».

29. La fièvre de la Vallée du Rift, dont la zone de répartition géographique s'étend en raison des effets du changement climatique, constitue une priorité pour l'Alliance tripartite. La FAO a aidé les Membres en mettant à leur disposition un outil permettant la mise en place d'un système de surveillance et d'alerte rapide, lequel a permis de prévoir les foyers de vecteurs de la maladie, et elle coopère avec l'OMS et l'OIE pour formuler des recommandations et mettre sur pied des interventions en cas de situations d'urgence liées à la fièvre de la Vallée du Rift.

30. La tuberculose zoonotique continue à représenter un grave problème partout dans le monde. La *Feuille de route pour la tuberculose zoonotique* a été élaborée conjointement avec les partenaires et publiée par l'Alliance tripartite en 2017.

31. La brucellose est une zoonose extrêmement contagieuse dont la répartition est mondiale et dont les retombées économiques et sociales sont considérables compte tenu des baisses de production touchant les élevages et des pathologies graves touchant les êtres humains. La FAO a mis au point, en collaboration avec les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (États-Unis d'Amérique),

¹⁶<https://www.researchgate.net/publication/288837274> Prioritization of zoonotic diseases of public health significance in Vietnam.

des ressources complémentaires fondées sur l'approche «Une seule santé» pour aider les pays à prévenir, à contrôler et à éliminer la maladie chez les animaux et les êtres humains.

E. Prévenir la prochaine pandémie de zoonoses: science, politique et priorités pour l'approche «Une seule santé»

32. Cinq des sept facteurs de risque reconnus comme favorables à l'apparition de zoonoses¹⁷ sont liés aux systèmes alimentaires, à l'interface alimentation-agriculture-environnement. Compte tenu de cette donnée, le groupe d'experts indépendants sur la préparation aux pandémies¹⁸ a déclaré qu'il fallait appliquer une approche «Une seule santé» dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture pour prévenir les pandémies.

33. Dans l'intervention qu'elle a menée en 2020 face à la pandémie de covid-19, la FAO a lancé sept programmes-cadres, dont l'un s'intitule «Prévenir la prochaine pandémie de zoonoses, en visant à renforcer et à élargir l'approche «Une seule santé» afin de se prémunir contre les pandémies d'origine animale». Les mesures qui y sont associées sont les suivantes: 1) améliorer la préparation aux situations d'urgence, aux niveaux national et international, ainsi que l'efficacité des interventions; 2) élaborer des politiques destinées à enrayer les risques de débordement grâce à une approche prospective; 3) intégrer l'approche «Une seule santé» au sein des institutions s'occupant d'environnement et de ressources naturelles, à tous les niveaux; 4) renforcer la capacité des pays à mettre en œuvre une approche «Une seule santé» élargie pour prévenir et gérer les débordements; 5) renforcer la mise en application des politiques. Toutes les régions ont élaboré des fiches d'action relatives à ce programme cadre, l'étape suivante étant l'élaboration de fiches d'action aux niveaux mondial et national. Une méthode de classement des pays selon leur situation au regard des situations d'urgence et des risques de débordement associés à des zoonoses a été mise au point pour définir les pays prioritaires au titre du programme cadre.

34. Compte tenu de la relation existant entre la gestion de la faune sauvage, la régénération des écosystèmes et les débordements pandémiques, la FAO soutient le partenariat du Programme de gestion durable de la faune sauvage, qui vise à préserver la faune sauvage et les écosystèmes tout en améliorant la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations tributaires de ces ressources. Sur la base des recommandations figurant dans le récent livre blanc du Programme, intitulé «Reconstruire en mieux dans un monde post-covid-19: réduire les risques de propagation de maladies à l'homme liés à la faune sauvage»¹⁹, le partenariat a lancé des études sur les origines des débordements de maladies animales chez les êtres humains et sur les raisons pour lesquelles ces foyers de zoonoses pouvaient se propager et devenir des épidémies et des pandémies comme dans le cas de la covid-19. Le Programme comportera également des travaux de recherche sur les moyens de prévenir, de détecter et de contrôler les futurs phénomènes de débordement en adoptant l'approche «Une seule santé», qui seront menés dans des projets situés en République démocratique du Congo, au Gabon, au Guyana, à Madagascar, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en République du Congo, en Zambie et au Zimbabwe.

35. Conscients de la nécessité de mener une concertation de haut niveau à l'interface science-politique pour éclairer et orienter les mesures de prévention des pandémies de zoonoses et appliquer l'approche «Une seule santé» aux politiques environnementales, les directeurs généraux de l'Alliance tripartite ont indiqué qu'ils étaient favorables à la création d'un groupe d'experts de haut niveau sur l'approche «Une seule santé»²⁰, ainsi qu'à la conduite d'initiatives visant à développer l'interface entre science et politique, comme l'Initiative sur la prévention des risques d'émergence de zoonoses (PREZODE). Le groupe d'experts pourrait jouer un rôle important en formulant des

¹⁷ Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et Institut international de recherches sur l'élevage, 2020. Preventing the Next Pandemic, Zoonotic diseases and how to break the chain of transmission.

¹⁸ https://theindependentpanel.org/wp-content/uploads/2021/01/Independent-Panel_Second-Report-on-Progress_Final-15-Jan-2021.pdf.

¹⁹ Livre blanc du Programme de gestion durable de la faune sauvage: Reconstruire en mieux dans un monde post-covid-19: réduire les risques de propagation de maladies à l'homme liés à la faune sauvage

<http://www.fao.org/3/cb1503fr/cb1503fr.pdf>.

²⁰ <https://onehealthinitiative.com/presentation-of-the-work-of-the-alliance-for-multilateralism/>.

orientations sur les actions prioritaires à mener dans le cadre de l'approche «Une seule santé» et en élaborant une feuille de route concernant la recherche sur la prévention et le contrôle des zoonoses.

III. Intégration de l'approche «Une seule santé» dans les activités de la FAO relatives aux zoonoses dans le contexte de la sécurité sanitaire des aliments

36. La sécurité sanitaire des aliments couvre l'ensemble de la filière alimentaire, depuis l'environnement, avec la production primaire, jusqu'à la consommation en passant par la transformation et la distribution, la vente au détail, les activités de restauration et les cuisines privées. Elle concerne tous les types de dangers d'origine alimentaire, comme les microorganismes, les agents chimiques, notamment les résidus de médicaments vétérinaires, et les allergènes. De nombreuses maladies d'origine alimentaire sont à la base des zoonoses, comme la brucellose, la salmonellose et la campylobactériose et, pour plusieurs d'entre elles, la résistance aux antibiotiques constitue un danger et un problème supplémentaires.

37. Un système de sécurité sanitaire des aliments efficace et efficient repose sur une coopération intersectorielle multidisciplinaire et une collaboration internationale supposant obligatoirement l'adoption d'une approche «Une seule santé» globale. C'est particulièrement vrai pour les cas de zoonose et de résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire, dans lesquels le monde animal et celui des êtres humains se rencontrent.

38. Depuis de nombreuses années déjà, la FAO s'attaque aux zoonoses d'origine alimentaire dans le cadre d'une approche «Une seule santé» en formulant des indications générales et des avis scientifiques et en renforçant les capacités aux niveaux régional et national. La Commission du Codex Alimentarius a élaboré des normes, des directives et des codes d'usages pour aider les pays à prévenir et à contrôler les zoonoses et la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire aux échelles nationale et internationale. Les Principes généraux d'hygiène alimentaire qui sous-tendent un grand nombre de textes du Codex relatifs aux zoonoses, viennent d'être révisés et le Codex s'emploie actuellement à réviser les textes relatifs à la résistance aux antimicrobiens et à en élaborer de nouveaux. L'approche «Une seule santé» est implicitement prise en compte dans la révision et l'élaboration de ces textes qui établissent à l'intention des Membres un cadre et des indications concernant les moyens de s'attaquer aux zoonoses et à la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire en se plaçant du point de vue de la sécurité sanitaire des aliments et en adoptant l'approche «Une seule santé».

IV. Intégration de l'approche «Une seule santé» dans les activités de la FAO relatives à la résistance aux antimicrobiens

39. La lutte contre la résistance aux antimicrobiens a été une grande priorité pour la FAO. L'avantage comparatif de l'Organisation est lié à l'ampleur de son programme de travail sur la résistance aux antimicrobiens qui lui permet, dans le cadre d'une approche «Une seule santé» coordonnée et multisectorielle couvrant la production et la santé animales, la pêche et l'aquaculture, la sécurité sanitaire des aliments, les sols et l'eau, la production végétale et la protection des plantes, de produire les communications juridiques et institutionnelles dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

40. Le groupe de travail de la FAO sur la résistance aux antimicrobiens a été créé en 2015, en tant que plateforme interdisciplinaire de débat, de coordination et de partage d'expériences, pour faciliter la participation et la contribution de l'ensemble de l'Organisation aux travaux relatifs à la résistance aux antimicrobiens. En 2020, une «communauté de pratiques» interdisciplinaire regroupant des spécialistes estimant qu'il fallait faire évoluer les comportements pour combattre la résistance aux antimicrobiens a été créée afin d'étudier les facteurs sociaux, psychologiques, économiques et autres du comportement.

41. La Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens a joué un rôle déterminant en sensibilisant le grand public à l'utilisation de l'approche «Une seule santé» pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens et en mettant l'accent sur l'utilité d'une approche intersectorielle englobant les secteurs de l'alimentation et de l'aquaculture.

42. Dans un certain nombre de pays, la FAO a appuyé la création de plateformes multisectorielles régionales et nationales «Une seule santé» sur la résistance aux antimicrobiens (comme l'alliance établie au Bangladesh) qui ont contribué à sensibiliser les gouvernements à cette question. Ces plateformes ont aussi permis d'améliorer la coordination et le partage d'informations entre les ministères et les autres parties prenantes essentielles.

43. La FAO a créé, en accord avec l'OMS et l'OIE, le Secrétariat conjoint de l'Alliance tripartite sur la résistance aux antimicrobiens et a mis en place le Fonds fiduciaire multipartenaires pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens en 2019. Un projet de portée mondiale a été approuvé au titre de ce Fonds fiduciaire: Action mondiale de lutte contre le risque croissant de résistance aux antimicrobiens dans le cadre d'une approche «Une seule santé».

44. L'Alliance tripartite a lancé l'établissement d'un système de gouvernance mondial qui se compose du Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens et du Groupe indépendant chargé d'étudier les données factuelles sur lesquelles appuyer l'action, ainsi que de la Plateforme de partenariat pour l'action contre la résistance aux antimicrobiens, qui permettra de mener une action de sensibilisation à haut niveau, de produire des éléments concrets, de renforcer le partenariat et de soutenir l'élan politique visant à faire progresser la lutte contre la résistance aux antimicrobiens à tous les niveaux.

45. En 2020, dans le cadre de l'Alliance tripartite, la FAO a mis au point en coordination avec l'OIE une méthode d'analyse de la législation relative à la résistance aux antimicrobiens dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture et, compte tenu de l'importance du rôle joué par l'environnement dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, a publié avec l'OMS et l'OIE un document intitulé «*Technical brief on water, sanitation, hygiene (WASH) and wastewater management to prevent infections and reduce the spread of antimicrobial resistance (AMR)*» (Note technique sur l'Initiative WASH (eau, assainissement et hygiène) et la gestion des eaux usées pour prévenir les infections et réduire la diffusion de la résistance aux antimicrobiens).

V. Conclusions

46. Les zoonoses sont responsables d'une proportion non négligeable du fardeau sanitaire total mesuré en années perdues pour cause de maladie, de handicap ou de mort prématurée. Elles constituent une composante majeure des maladies d'origine alimentaire et, du fait des inégalités touchant les systèmes de santé et l'accès à l'assainissement, frappent plus durement les populations rurales dans les pays les moins avancés. La pandémie de covid-19 a démontré que les virus d'origine animale pouvaient avoir des effets dévastateurs sur l'économie mondiale et la réalisation des ODD.

47. La FAO a été le fer de lance de l'application de l'approche «Une seule santé» aux niveaux régional et national, enregistrant des progrès importants en matière d'amélioration de la sécurité sanitaire mondiale grâce au renforcement de la capacité des pays à prévenir et à contrôler les agents de nouvelles menaces de pandémie et la résistance aux antimicrobiens. Dans le cadre de l'accord tripartite, l'application d'approches et d'outils communs et l'élaboration de feuilles de route conjointes concernant certaines maladies expliquent en grande partie les succès obtenus.

48. La pandémie de covid-19 a clairement démontré qu'il fallait enfin accorder une plus grande attention à cette question pour prévenir de nouveaux débordements des réservoirs animaux. Pour être couronnée de succès, l'approche «Une seule santé» doit être mieux intégrée au niveau des communautés dans chaque site à risque et, de plus, les gouvernements doivent se mobiliser plus fermement en faveur des services «Une seule santé», et les capacités de gestion des situations d'urgence, de même que les capacités multisectorielles, doivent être renforcées aux niveaux mondial, régional et national. Il convient d'envisager la formulation de cibles à long terme concernant la

prévention des pandémies de zoonoses et d'élaborer une feuille de route définissant les résultats attendus de l'approche «Une seule santé».

49. La FAO, dans le cadre de son appui au Programme d'action mondial en faveur de la sécurité sanitaire, est pionnière en matière d'application d'une approche des systèmes sanitaires à l'amélioration des politiques et des capacités «Une seule santé» au niveau national. Cette démarche peut servir de modèle aux systèmes sanitaires liés à d'autres domaines, comme la protection des plantes, la biosécurité en aquaculture et les organismes nuisibles invasifs, qui comportent tous des facteurs environnementaux et sont susceptibles de tirer profit d'une évaluation des capacités et des vulnérabilités conduite selon l'approche des systèmes «Une seule santé». De plus, dans chaque secteur, les antimicrobiens sont utilisés pour atténuer les risques or, la réduction de l'emploi d'antimicrobiens est fondamentale pour le Plan d'action de la FAO sur la résistance aux antimicrobiens.

50. La FAO, l'OMS et l'OIE sont collectivement responsables de l'élaboration des stratégies et des programmes de travail pour la mise en œuvre de l'approche «Une seule santé». Les trois organisations ont signalé, par l'intermédiaire de leurs directeurs généraux respectifs, qu'elles souhaitaient lancer des pourparlers avec d'autres partenaires pour un élargissement de la responsabilité collective, étant donné que l'interface agriculture-écosystème constituait une des composantes essentielles sous-tendant les menaces de zoonoses.

51. Lors de leurs sessions les plus récentes, le Comité de l'agriculture, le Comité des forêts et le Comité des pêches de la FAO ont donné des instructions pour étendre l'application de l'approche «Une seule santé» aux menaces sanitaires les plus urgentes observées à l'interface agriculture et pêche-écosystème.

52. La pandémie de covid-19 a également fait comprendre qu'il fallait sensiblement intensifier les travaux de recherche collectifs sur la prévision, la prévention et le contrôle des zoonoses. La FAO, compte tenu de sa fonction essentielle de plateforme neutre de dialogue à l'interface entre science et politique, est susceptible de jouer un rôle plus important en ce sens. Les capacités du Centre mixte FAO/OMS (Normes alimentaires du Codex et zoonoses) pourraient aussi être utilisées à cet égard²¹.

53. La pandémie de covid-19 appelle à un renforcement des capacités de mise en œuvre d'une approche de gestion multisectorielle des situations d'urgence aux niveaux organisationnels. La FAO pourrait jouer un rôle plus important aux niveaux mondial, régional et national par l'intermédiaire du Centre de gestion des urgences de santé animale, qui a assuré la coordination des interventions d'urgence menées avec l'OMS, l'OIE, l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) et le module de la sécurité alimentaire au sein de son groupe de coordination de la gestion des incidents. D'autres domaines techniques relevant de la FAO pourraient profiter de l'expérience acquise et des services de coordination mis en place depuis le lancement de la plateforme du Centre de gestion des urgences de santé animale.

54. Lors de l'élaboration du nouveau Cadre stratégique, il convient d'envisager l'application d'une approche des systèmes «Une seule santé» à toutes les activités de la FAO, compte tenu des synergies potentielles en matière de gestion des menaces sanitaires dans les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et de la foresterie. L'adoption par la FAO et le système des Nations Unies d'une approche commune au niveau des pays pour appuyer *la transformation des systèmes sanitaires* signerait véritablement la mise en œuvre de l'approche «Une seule santé».

²¹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/societe-civile-et-volontariat/forum-de-paris-sur-la-paix/article/evenement-du-12-11-renforcement-de-l-architecture-multilaterale-de-sante>.